

FORMATION DES TELESERVICES PRODOUANE :

OPPD – GAMMA – ISOPE - TRIGO

DUREE : 1 JOUR – 7 HEURES PAR JOURNÉE DE FORMATION

SOMMAIRE DETAILLE DE LA FORMATION :

I. PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

- A. MISSIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- B. ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- C. POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- D. CHIFFRES CLEFS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

II. PRESENTATION DE PRODOUANE

- A. PRESENTATION DU PORTAIL D'ACCÈS
- B. BULLETINS OFFICIELS DES DOUANES ET FORMULAIRES DOUANIERS PE
- C. SERVICES ET AIDES
- D. ANNUAIRE DES SERVICES DOUANIERS (RUSH)
- E. OUTIL EN LIGNE DE GESTION DE L'ASSISTANCE (OLGA)
- F. INSCRIPTION, CREATION ET GESTION D'UN COMPTE PRODOUANE
- G. STATUT OPERATEUR PRODOUANE (OPPD)

III. CIRCULATION DES PRODUITS ENERGETIQUES

- A. CIRCULATION DES PRODUITS ENERGETIQUES : GENERALITES
- B. CIRCULATION DES PRODUITS ENERGETIQUES : LE DAU
- C. CIRCULATION SOUS REGIME SUSPENSIF : EMCS / GAMMA ET DAE
- D. CIRCULATION SOUS REGIME SUSPENSIF : DSPA / DSPC
- E. CIRCULATION SOUS REGIME DE DROITS ACQUITTES
- F. CIRCULATION DES PRODUITS ENERGETIQUES : CIRCULATION PAR OLEODUC

IV. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

- A. SOUMISSION GENERALE CAUTIONNÉE PRODUITS ENERGETIQUES
- B. PROCURATIONS DOUANIERES

V. ISOPE

- A. ISOPE : FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AU TELESERVICE
- B. ISOPE : PREPARATION DES MENUS ET DES STATUTS DE DECLARATION
- C. MAC « DECLARATION » EN SORTIE DE REGIME SUSPENSIF – AH
- D. MAC « DECLARATION » EN SORTIE DE REGIME SUSPENSIF – SG
- E. MAC « DECLARATION » EN SORTIE DE REGIME SUSPENSIF – PPE
- F. FONCTION IMPRESSION DANS ISOPE

VI. GESTION DES DECHETS DE PRODUITS ENERGETIQUES

VII. LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

VIII. CONSERVATION ET COMMUNICATION DES DOCUMENTS DOUANIERS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Maîtrise des téléservices, ISOPE, GAMMA, TRIGO, ainsi que du statut OPPD
PUBLIC : Consultant, déclarant, responsable logistique douane, revendeurs
MÉTHODE : Théorie, mise en situation professionnelle, échanges
PRÉREQUIS : Expérience dans le domaine des produits énergétiques Entretien préalable avec le Responsable Pédagogique afin de valider les prérequis
ÉVALUATION : Questions / Réponses, partage d'expérience et QCM en fin de formation
HORAIRES : 9H à 17H (pause déjeune d'1H incluse)
FORMATION INTER-ENTREPRISE : LIEU : NANTES (44) ou visioconférence Coût par stagiaire et par journée de formation : 750€ HT (3 inscrits minimum pour la tenue de la formation)
FORMATION INTRA-ENTREPRISE : Individuelle : 1500€/1 journée Intra-entreprise / sur mesure : 2600€/1 journée (2 à 10 personnes). Pour toute demande, veuillez nous contacter
INTERVENANT : Alain ROUX Ex-directeur douane-accise COORDONNEES : 4 Boulevard Allard – CS24184 44184 NANTES CEDEX Tel : 06 19 05 49 42 formation@sadpe.fr
NIVEAU DE FORMATION : Débutant
Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour étudier la faisabilité
DELAI D'ACCÈS : Entre 1 et 3 mois entre la prise de la commande et la réalisation de la formation